

<p style="text-align: center;">Le CIO accompagne sur « Parcoursup »</p> <p style="text-align: center;">les familles et les élèves de Terminale Bac Professionnel</p>
--

Le **Centre d'Information et d'Orientation**, en partenariat avec l'atelier **CANOPE à Annecy**, organise une ou deux **soirées d'information sur Parcoursup**. Cette information est à destination des familles des élèves scolarisés en **Terminale Professionnelle** qui auraient besoin d'un accompagnement sur l'outil d'inscription dans l'enseignement supérieur.

Cette information se tiendra en **deux temps** :

- Présentation de Parcoursup : les grands enjeux (contenu formation, portes ouvertes, nombre de vœux, calendrier) avec des petites démonstrations et des réponses aux questions ainsi que des pistes sur les alternatives aux poursuites d'études.
- Trois ateliers plus spécifiques :

- 1) Comment choisir sa formation post bac pro par secteur (penser à l'apprentissage) ;
- 2) Qu'est-il attendu dans le projet motivé ? ;
- 3) Accompagnement dans l'utilisation de Parcoursup (il est souhaitable cependant que les élèves aient déjà créé leur dossier).

Attention un certain nombre de données sont indispensables pour créer son dossier (*voir ci-dessous)

Afin de permettre un accompagnement individualisé des jeunes et de leur famille, les places seront limitées.

Une inscription préalable est obligatoire auprès du CIO :

Tel : 04 50 88 48 01 ou par mail « cio-annecy@ac-grenoble »

Merci de préciser les ateliers souhaités. Les familles pourront en choisir deux.

Les soirées auront lieu les **lundis 4 et 11 février** 2019 (en cas de forte demande) à **l'atelier CANOPE : 2 Rue des Aravis à Annecy** (dans les locaux de l'école de la Plaine au dernier étage), de **19H à 21H**.

Cette action est complémentaire aux réunions qui peuvent se tenir au sein des établissements scolaires.

*Pour créer son dossier, il faut :

- votre **adresse électronique** (valide et accessible jusqu'à la fin de la procédure)
- votre **RNIE** (ou INAA si vous êtes en lycée agricole)
- le dernier avis d'imposition de vos parents ou tuteur(s) si vous souhaitez effectuer une **simulation d'attribution de bourses sur critères sociaux**

Si vous avez déjà créé votre dossier ou si vous allez le faire, vous devez prendre :

- le **numéro de dossier** qui vous a été attribué, et le **mot de passe** que vous avez créé pour accéder à votre espace.